

À LA UNE > FRANCE

Opération "Sauvez Sarko" : la perspective d'un nouveau procès pour Sarkozy dans l'affaire libyenne

FRANCE

Paris (France) (AFP) - Le parquet national financier a demandé, mardi, le renvoi de 11 personnes dont l'ex-président Nicolas Sarkozy, son épouse et la "papesse des paparazzis" "Mimi" Marchand dans l'affaire de la rétractation possiblement monnayée de l'intermédiaire Ziad Takieddine, en lien avec l'affaire du financement libyen de la campagne présidentielle de 2007.

Publié le : 16/12/2025 - 19:47 Modifié le : 16/12/2025 - 21:27

5 min

Par : FRANCE 24



Nicolas Sarkozy et son épouse Carla Bruni-Sarkozy, le jour de son incarcération à la prison de la Santé, le 21 octobre 2025 à Paris. © Julien De Rosa, AFP, Archives

L'affaire du financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy n'a pas fini de révéler ses secrets. Le parquet national financier a demandé, mardi 16 décembre, le renvoi de onze personnes dont l'ex-président, son épouse Carla Bruni-Sarkozy, et la "papesse des paparazzis" "Mimi" Marchand dans l'affaire du mystérieux volte-face de l'intermédiaire Ziad Takieddine, appelée opération "Sauvez Sarko" par certains protagonistes.

Dans ce dossier, en lien avec celui du financement libyen de la campagne présidentielle de 2007, pour lequel Nicolas Sarkozy a été condamné en première instance, les parties vont désormais pouvoir faire leurs observations.

La décision de les renvoyer ou non devant le tribunal correctionnel revient au juge d'instruction chargé du dossier.



Le Franco-Libanais Ziad Takieddine, ancien intermédiaire des ventes de sous-marins au Pakistan, participe à l'émission "Le grand journal" sur un plateau de Canal+, le 17 novembre 2011 à Paris. © Thomas Samson, AFP, Archives

Les mis en examen sont soupçonnés d'avoir voulu tromper la justice en utilisant des moyens frauduleux pour innocenter Nicolas Sarkozy : un témoin, l'intermédiaire Ziad Takieddine (décédé en septembre 2025), avait retiré ses accusations de financement libyen de la campagne présidentielle de 2007.

Avec une question, savoir si l'ancien président a avalisé ces manœuvres présumées pour obtenir fin 2020 la volte-face du principal témoin à charge contre lui. Deux mois plus tard, Takieddine incriminait à nouveau Nicolas Sarkozy.

Projet d'"escroquerie en bande organisée"

Dans son réquisitoire définitif, rendu mardi, le parquet national financier requiert le renvoi de Nicolas Sarkozy pour "association de malfaiteurs en vue de commettre une escroquerie en bande organisée" et "recel de subornation de témoin".

Interrogé par l'AFP, l'avocat de Nicolas Sarkozy, Me Christophe Ingrain, a indiqué n'avoir aucun commentaire à faire à ce stade.

Pour Carla Bruni-Sarkozy, le renvoi est requis uniquement pour "l'association de malfaiteurs en vue de commettre une escroquerie en bande organisée", un non-lieu partiel ayant été requis pour le "recel de subornation de témoin".

Mimi Marchand aux funérailles de Jean-Paul Belmondo, à Paris le 10 septembre 2021. © Thomas Samson / AFP

Pour Michèle dite "Mimi" Marchand, le parquet demande le renvoi également pour "subornation de témoin" et "association de malfaiteurs en vue de corrompre des personnes exerçant des fonctions juridictionnelles au Liban".

Coup monté ou mythomanie ?

L'affaire de la fausse rétractation du Franco-Libanais Ziad Takieddine est liée au dossier principal du financement libyen de la campagne de 2007.

Dès mai 2012, Ziad Takieddine assurait à la presse que le financement de la campagne de l'ex-chef de l'État français par le défunt dictateur libyen, Mouammar Kadhafi, et de ses lieutenants, évoqué dès 2011, était "la vérité".

Nicolas Sarkozy avait en retour constamment vilipendé celui qu'il qualifiait de "grand manipulateur", connu pour ses déclarations fluctuantes.

L'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine s'adresse aux médias à son arrivée au palais de justice de Paris le 7 octobre 2019, au premier jour du procès du volet financier de l'affaire Karachi. © Bertrand Guay, AFP, Archives

En 2016, dans un rebondissant entretien à Mediapart, Takieddine s'auto-incrimine : il affirme avoir convoyé entre novembre 2006 et début 2007 "cinq millions d'euros" dans des valises lors de trois voyages entre Tripoli et Paris, remis en deux fois à Claude Guéant, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, mais aussi à l'ancien chef de l'Etat lui-même.

Ces derniers avaient farouchement démenti. Ziad Takieddine avait été mis en examen dans cette enquête sensible.

L'ex-chef de l'État (2007-2012) a été condamné le 25 septembre à cinq ans de prison dans ce dossier. Il a passé 20 jours en détention à la prison parisienne de la Santé, un fait inédit dans l'histoire de la République française pour un ex-président.

L'ancien président Nicolas Sarkozy à Villiers-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, le 20 mai 2025. © Stéphane De Sakutin, AFP, Archives

Nicolas Sarkozy a fait appel et doit être rejugé à partir du 16 mars 2026. L'ancien président avait vivement attaqué les juges après sa condamnation, dénonçant une décision motivée selon lui par la "haine" des magistrats à son égard.

Pour afficher ce contenu YouTube, il est nécessaire d'autoriser les cookies de mesure d'audience et de publicité.

[Gérer mes choix](#)

À LIRE AUSSI

[Vidéo de menaces contre Nicolas Sarkozy en prison : trois détenus de la Santé en garde à vue](#)

Parallèlement au réquisitoire du parquet national financier, dirigé par le magistrat Jean-François Bohnert, qui doit très prochainement quitter ses fonctions, des demandes d'annulation de la procédure et des mises en examen sont toujours en cours devant la cour d'appel de Paris, sans qu'une date d'audience ne soit encore fixée. L'AFP de source judiciaire.

Avec AFP

CONTENUS SPONSORISÉS

L'ESSENTIEL DU 18 DÉCEMBRE

En direct : Volodymyr Zelensky s'exprime depuis le sommet européen à Bruxelles

EN COURS EUROPE

Des milliers d'agriculteurs à Bruxelles pour protester contre l'accord avec le Mercosur

EUROPE

Washington vend pour 11 milliards de dollars d'armes à Taïwan, Pékin proteste

ASIE-PACIFIQUE

"L'hérité d'un désastre et je le répare" : Trump estime faire du bon travail à la Maison Blanche

AMÉRIQUES

Au Brésil, le Congrès approuve un projet de loi pour réduire la peine de prison de Jair Bolsonaro

AMÉRIQUES

PUBLICITÉ

1 États-Unis : Donald Trump étend le "travel ban" à sept... AMÉRIQUES

2 Attaque en Australie : l'on sait du "héros" qui a...

ASIE-PACIFIQUE

3 Guerre en Ukraine : un feu envoiable pour la... EUROPE

4 L'Europe va lancer une commission internationale po...

EUROPE

5 Australie : après l'attentat de Bondi Beach, des intox sur... EUROPE

6 La Russie se prépare à "une...

EUROPE

Mots-clés associés à l'article

Nicolas Sarkozy Libye Ziad Takieddine Mouammar Kadhafi Justice

DANS L'ACTUALITÉ

États-Unis

Donald Trump

Territoires palestiniens

Burkina Faso

Mal

À la une

Direct TV

En continu

Replay

Menu

À PROPOS DE FRANCE 24

Qui sommes-nous ?

Rejoindre

Signaler un problème

Technique

Qui sommes-nous ?

À la une

Direct TV

En continu

Replays

